



**HAL**  
open science

# Les porteurs de stigmates, entre expériences intimes, contraintes institutionnelles et expressions collectives.

## Introduction

Christophe Dargere, Stéphane Héas

### ► To cite this version:

Christophe Dargere, Stéphane Héas. Les porteurs de stigmates, entre expériences intimes, contraintes institutionnelles et expressions collectives. Introduction. Stéphane Héas; Christophe Dargère. Les porteurs de stigmates, entre expériences intimes, contraintes institutionnelles et expressions collectives, L'Harmattan, pp.11-16, 2014, Des Hauts et Débats, 978-2-343-02660-2. hal-04721061

**HAL Id: hal-04721061**

**<https://hal.science/hal-04721061v1>**

Submitted on 4 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ***Introduction***

**HEAS Stéphane, DARGERE Christophe**

Le pari de cet ouvrage est d'articuler à la fois des témoignages directs de personnes ayant vécu ou vivant toujours aujourd'hui des situations stigmatisantes et des analyses de ce processus et parfois de cette institutionnalisation du stigmate. Ce concept mobilisé et mis en valeur par Erving Goffman à propos de la condition sociale des malades mentaux soulignait déjà ces trois facettes (1968). D'autres chercheurs ou journalistes l'ont précisé et mobilisé à travers des reportages, des documentaires, des comptes rendus, des articles ou des livres plus ou moins fidèles à la réalité, plus ou moins spectaculaires. Citons par exemple *Paroles de détenus* de J.P. Guéno (2000) ou bien plus récemment *Dialogue avec moi-même. Un schizophrène témoigne* de P. Tonka (2013). Ils mettent sous les feux de la rampe médiatique et publique la variété de l'expression des personnes stigmatisées, mais aussi des situations stigmatisantes.

La réalité appréhendée par les scientifiques n'est jamais son reflet brut ; elle est médiatisée par un protocole et un questionnement théorique qui outillent cette réalité. En ce sens, même la parole recueillie par entretien direct n'est pas donnée telle quelle : elle dépend des conditions de recueil, des positions socioculturelles des enquêtés.e.s, des expériences vécues et relatées précédemment, mais aussi des contextes locaux ou géopolitiques. En outre, toutes les expériences n'intéressent pas et ne mobilisent pas de la même façon suivant les époques, suivant les périodes de vie, les contextes politiques et économiques. Surtout, une enquête rassemble, compile, met en récit et au sens cinématographique monte les discours, les observations, les expériences, etc., que Bruno Latour nomme justement les « *obtenues* » (2001, 49). Ici, par exemple, des données récoltées entre-ouvrent la vie à l'intérieur de l'espace-temps clos de la prison ou celui de l'hôpital psychiatrique en France, elles précisent également les dessous des évaluations scolaires. L'enregistrement sous toutes ses formes (manuscrite, audio-vidéo, etc.) des vies particulières, parfois marginales, peut devenir le support d'une réflexion concernant par exemple ces phénomènes de souffrance, de pauvreté ou de détention, mais aussi de migration, d'exil, etc. (Le Houérou, 2008). Ces actions et ces paroles retranscrites expriment les répercussions sociales et intimes des conditions et des situations de vie sur les personnes elles-mêmes, et par ricochet sur les lecteurs, les auditeurs, les spectateurs.

Que ce soit par le passé ou actuellement, les risques d'ethnocentrisme, de paternalisme ou d'impérialisme sont importants dans ce type de démarches. Les relations entre l'enquêteur et le ou les enquêtés participent de considérations plus générales. Suivant le contexte, la zone géographique, les caractéristiques, réelles ou supposées de l'enquêteur interfèrent dans la relation nouée pour les raisons de l'enquête. Il n'est par exemple pas anodin que l'enquêteur rassemble des caractéristiques telles « *l'occidentalité* », un âge moyen, un statut marital commun (marié), ou bien être et se revendiquer athée. Ces caractéristiques marquent les contours de la normalité, que l'enquêteur s'en défende ou pas. A partir de là, les précautions méthodologiques des approches des vies des Autres, *outsiders*, exigent une attention, empreinte de respect, si ce n'est d'empathie (Zanna, 2010). Le contact plus ou moins prolongé et cette proximité avec les personnes concernées ne vont pas sans poser de problème en termes de distance au « *terrain* » (Olivier de Sardan, 2008 ; Andrieu, 2011). D'une part l'accès aux populations peut poser problème dans la mesure où le stigmate exclut parfois radicalement de la sphère publique par exemple. D'autre part l'accès, l'accueil et l'entretien avec ces personnes peuvent être compliqués à raison même de l'expression orale ou écrite, difficile ou inhabituelle. En outre, les témoins ne sont pas neutres, ils doivent en quelque sorte être « *prêt à trahir leur condition*<sup>1</sup> ». Avoir le projet de rendre public ces témoignages complique encore la démarche. D'ailleurs, après acceptation du principe de l'entretien et sa réalisation, certains témoins se sont finalement retirés du projet *in extremis* : déclarer son homosexualité et surtout sa séropositivité au HIV par exemple n'est toujours pas aisé en France. Alors même que les thérapeutiques ont considérablement amélioré l'espérance de vie et la qualité de la vie avec ce syndrome, l'invisibilité est parfois de mise, et préférée à une transparence jugée dangereuse d'un point de vue social ou professionnel, si ce n'est amical ou familial. Est-ce là l'indice d'une peur des représailles ? Celui d'une frustration de ne pas avoir reçu autant qu'ils avaient donné en verbalisant leur vie intime ? Reste toujours la possibilité de proposer et de maintenir l'anonymat qui devient, alors, une parade à ces expressions dissimulées de soi... expressions de soi qui restent et demeurent dissimulées. Rendre public sa vie, ses expériences, ses émotions, ses souffrances engage davantage les témoins que les analystes, *a fortiori* que les coordinateurs d'un tel ouvrage. Les positions des uns ne recouvrent pas celles des autres... Car lorsque le stigmate est visible ou rendu visible, il intervient *de facto* dans les relations humaines et sociales, parfois à corps défendant. Il perturbe les interactions, dégradant les possibilités mêmes de l'échange. Lorsqu'il n'est pas autant visible, le contrôle des informations sur soi devient le *modus*

---

<sup>1</sup> J.M. de Queiroz, cité par Pentecouteau, Zanna, 2013, 149.

*operandi* de la vie des personnes potentiellement « *stigmatisables*<sup>2</sup> » (Piroué, 1977, 40). Certains malades chroniques comme les personnes vivant avec le HIV par exemple, activent puissamment cet autocontrôle suivant différents paramètres sociologiques sommes toute classiques : l'âge, le sexe, l'ancienneté dans la maladie, les revenus disponibles, les compétences acquises (culturelles, sanitaires par exemple) et l'activation de réseaux familiaux, amicaux, professionnels. Tous ces éléments peuvent amortir considérablement l'impact du stigmate ou au contraire le renforcer (Ferez, Thomas, 2012). Les contextes même modèrent les impacts de la désignation, suivant l'ouverture à la différence corporelle, culturelle, linguistique, etc. Des situations sont davantage accueillantes (*open, friendly*<sup>3</sup>) que d'autres. Ce livre a constitué depuis ses prémisses un espace ouvert, bienveillant, pour ces populations stigmatisées, sans non plus verser dans une adhésion non critique aux propos tenus, aux actions relatées, aux souffrances et enthousiasmes exprimés.

Le stigmate constitue une expérience plurielle où les paradoxes, voire les ambivalences sont légions : attrait *versus* répulsion, activité *vs.* sédentarité, colère *vs.* résignation, exposition *vs.* dissimulation de soi et/ou de son stigmate, expression *vs.* silence, etc. A l'instar de toute démarche scientifique, ce livre a rencontré des fins de non-recevoir. Les non-réponses à nos demandes insistantes et répétées révèlent à la fois les difficultés mêmes de l'entreprise engagée, mais aussi les enjeux sous-jacents à ces exclusions sociales, sportives, économiques du point de vue des personnes « *visées* » par ce phénomène particulier. Car « *l'étiquette imposée* » surtout lorsqu'elle est négative réduit probablement les possibilités de s'exprimer et la volonté même de le faire (Boevé, Toussaint, 2013, 42). Ici, sont présentés des expériences en première personne. Ces personnes qu'il ne faut pas réduire à des « *victimes* » ont été invitées à partager leurs expériences et surtout la manière dont elles les expriment et vivent *a posteriori*. Car, l'étiquette stigmatisante « *colle* » à leurs vies sans qu'il soit possible ni même souhaitable de les réduire ou les subsumer à une telle infamie sociale. L'imposition de statut et l'assignation à tel ou tel rôle interviennent en même temps que leur intériorisation. Nous avons voulu le plus possible que ces stigmatisés expriment avec leurs mots ces situations pesantes, avec lesquelles ils ont dû vivre et continuent de vivre. Nous avons également voulu souligner, à travers ces vies particulières, que cette catégorie stigmatique ne doit pas être figée. Les premières utilisations religieuses du mot et le fait d'évoquer le stigmate sous forme d'étiquetage réduisent sensiblement la compréhension de ce qui se construit dans le cadre de relations humaines, toujours mouvantes, toujours renégociées. Bien sûr,

---

<sup>2</sup> Expression qui a connu du succès depuis au moins la traduction de l'ouvrage de Goffman en langue française.

<sup>3</sup> Sur le modèle GAY (*Good As You*)...

aujourd'hui encore des institutions et plus largement des acteurs stigmatisent, et figent en quelque sorte l'infamie corporelle, sociale ou économique. Notre souhait ici est de montrer que sans toujours renverser le stigmate, ces témoins directs ont adopté des manières de vivre avec lui. En ce sens, leurs vécus partagés permettent d'envisager l'avenir sous de meilleurs auspices. Car le partage est aussi ce qui manque parfois cruellement aux personnes stigmatisées. Il s'agit alors de dépasser l'étiquette « *clivante* », de l'effacer, de la décoller en quelque sorte pour tisser à nouveau le lien social rompu. Il s'agit surtout de restaurer les possibilités même de symbolisation et d'individualisation, ces ressorts de l'humanité contemporaine.

Comme dans le cadre des *Variations sur la peau*, notre souci a été de diversifier au maximum les expériences relatées ici. Les pistes étaient nombreuses, et au final les témoignages recueillis ne sont pas aussi larges que nous l'aurions souhaité *ex ante*. Là aussi, les résistances sont fortes, y compris de la part des stigmatisés eux-mêmes, qui parfois ont fortement intériorisé leur stigmate au point de ne pouvoir ni ne vouloir verbaliser autour de cette question ; là encore, les limites de l'échantillonnage de proche en proche sont patentes. Les cercles mobilisables demeurent restreints et circonscrits aux réseaux des coordinateurs de l'ouvrage. Il n'en demeure que cette collection de témoignages et d'analyses précise les arcanes de la stigmatisation aujourd'hui. Stigmatiser ou être stigmatisé ne peut plus désormais recouvrir le même visage qu'il y a peu encore. En effet, un arsenal juridique contraint fortement les entorses à la liberté d'agir, de penser, d'aimer, de s'exprimer si ce n'est d'entreprendre. Des lois existent désormais pénalisant les situations discriminatoires, *a fortiori* les situations stigmatisantes. La vexation, l'humiliation ou l'exclusion d'autrui est ainsi devenue risquée au moins à titre pénal. Pour autant, malgré ce cadrage normatif formel, les plaintes ne sont pas si nombreuses. Pire, une régularité juridique se renforce progressivement : les plaintes pour discriminations multiples par exemple obtiennent moins facilement gain de cause que celles qui contestent à partir d'un seul critère (Mercat Bruns, 2013). Comme si témoigner d'une injustice, voire d'une situation stigmatisante et d'une seule était juridiquement davantage profitable... alors même que la plupart des enquêtes soulignent le caractère cumulatif, esperluette, des discriminations, des stigmatisations, et finalement des exclusions (Dargère, 2012 ; Héas, 2010).

En dehors des événements qui peuvent défrayer la chronique médiatique, les expériences stigmatisantes demeurent sous le boisseau dans la mesure où la maltraitance sous toutes ses formes prend logiquement des contours dissimulés, plus « *subtils* ». Le caractère dicible ou non de la stigmatisation reste problématique suivant les contextes, les expériences passées aussi. La visibilité même du stigmate intervient : il n'est pas équivalent socialement d'être atteint d'une infirmité voyante plutôt que discrète, d'un passé

visiblement marquant plutôt que d'expériences dissimulables aisément, etc. Mais surtout, la possibilité même d'exprimer ces vécus stigmatisants n'est pas si courante. Existents des numéros verts à la disposition parfois de telle ou telle population, existent des associations généralistes ou spécifiques pour défendre les intérêts et faire entendre les voix des personnes. Pour autant, les stigmatisés souffrent largement de clôture sociale, si ce n'est d'isolement social. Se combinent à leur dépend à la fois des catégories administratives et des jugements à l'emporte-pièce des personnes en contact avec eux. L'intériorisation pernicieuse de ces jugements réprobateurs par les personnes stigmatisées elles-mêmes complique singulièrement l'accès à ces expériences humaines.

Dans cet opus, vous découvrirez à travers de rapides portraits, la complexité de la vie humaine soumise à la stigmatisation, qu'elle soit institutionnalisée ou qu'elle s'inscrive dans les rencontres ordinaires. L'expression de soi par écrit n'est pas une habitude aussi largement partagée y compris dans les pays où les taux d'alphabétisation sont élevés comme en France. Reste que la dynamique associative notamment dans le cadre des associations, des ONG et l'accès aux réseaux sociaux internet offre la possibilité désormais de l'expression (scripturale mais aussi verbale) à moindre coût et pour une diffusion maximale. Ces formes contemporaines d'expression bouleversent les rapports sociaux et politiques les plus figés. Les « *révolutions* » arabes d'une manière spectaculaire ou dans un autre champ les réseaux de malades chroniques par exemple permettent à des populations souvent mises à l'écart et aux estimes de soi altérées d'exprimer leurs ressentis, de partager des expériences plus ou moins positives, de restreindre, voire de renverser les pouvoirs en place. Ce livre offre une possibilité supplémentaire de partage concernant des situations individuelles et collectives délicates. Il permet de rappeler la vulnérabilité humaine fondamentale, qui au gré des circonstances, s'impose à telle ou telle personne. Cette fragilité et la possibilité même de réfléchir à ces parcours doivent permettre de regarder l'Autre avec moins d'arrogance ; elles doivent permettre d'engager des luttes pour limiter drastiquement ces traitements différenciés, injustes et parfois iniques.

Trois parties organisent l'ouvrage : des témoignages recueillis par nos soins auprès des personnes concernées par cette question, puis le poids des institutions dans le processus de stigmatisation est présenté et enfin les formes de « *vulnérabilisation* » induites par le processus même de stigmatisation.